



Distr. limitée
15 décembre 2016
Français
Original : anglais

Vingt-troisième session

Kingston, 31 juillet-18 août 2017

Ordre du jour provisoire de la Commission juridique et technique¹

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Président et du Vice-Président.
 - A. Activités des contractants**
 4. Rapport sur l'état des contrats d'exploration.
 5. État d'avancement des programmes de formation au titre des plans de travail relatifs à l'exploration et sélection des participants à ces programmes.
 6. Examen d'une demande de prorogation d'un plan de travail approuvé relatif à l'exploration.
 7. Examen des rapports annuels des contractants.²
 8. Examens périodiques de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration.
 - B. Demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration**
 9. Examen des demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration, le cas échéant.³
 - C. Activités de réglementation de l'Autorité**

¹ La Commission juridique et technique se réunira à deux reprises en 2017. La première réunion se tiendra du 20 février au 3 mars. Le 20 février, un atelier et une séance de formation permettront aux nouveaux membres de la Commission de se familiariser avec les travaux de l'Autorité internationale des fonds marins et les méthodes de travail de la Commission. La seconde réunion se tiendra en marge de la vingt-troisième session de l'Autorité, du 31 juillet au 18 août 2017. Sauf indication contraire, les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire seront examinées à la première réunion.

² Question dont l'examen aura lieu aux mois de juillet et d'août.

³ Les éventuelles demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration seront examinées dans l'ordre où elles auront été reçues.



10. Examen et approbation de projets de règlement relatifs à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone.
11. Examen de la mise en œuvre du Plan de gestion de l'environnement pour la zone de Clarion-Clipperton et élaboration d'autres plans de gestion de l'environnement pour d'autres secteurs de la Zone.
12. Examen des recommandations à l'intention des contractants en vue de l'évaluation d'éventuels impacts sur l'environnement liés à l'exploration des minéraux marins dans la Zone.

D. Gestion des données

13. Mise en œuvre de la stratégie de gestion des données de l'Autorité.

E. Questions renvoyées à la Commission par le Conseil

14. Questions relatives au patronage par les États de contrats d'exploration dans la Zone, et notamment le critère de contrôle effectif, et questions liées à la monopolisation des activités menées dans la Zone, compte tenu, en particulier, du concept d'abus de position dominante.
15. Questions relatives au fonctionnement de l'Entreprise, en particulier aux incidences juridiques, techniques et financières pour l'Autorité.
16. Examen des dispositions des règlements sur la prospection et l'exploration qui concernent la possibilité d'offrir une participation au capital d'une entreprise conjointe en vue d'harmoniser l'ensemble des règlements à cet égard et de formuler une recommandation à ce sujet aux fins d'examen par le Conseil à sa prochaine session.
17. Questions liées à la conduite d'activités de recherche scientifique sur le milieu marin dans les zones d'exploration.

F. Questions diverses

18. Questions diverses.
-